

**Alors que l'État s'interroge sur le futur de la politique de soutien à l'emploi et à la formation, la Région Bourgogne-Franche-Comté présente son bilan**

La Présidente de Région Marie-Guite Dufay accueille, ce vendredi 18 novembre, le ministre du Travail Olivier Dussopt, ainsi que les Hauts-commissaires à l'Emploi (Thibaut Guilluy) et aux Compétences (Carine Seiler). Cette visite sera l'occasion pour la Présidente de revenir sur les acquis du Pacte régional d'investissement dans les compétences et d'alerter l'État sur la mise en place de France Travail.

*« Les premières annonces concernant la création de France Travail ne rassurent pas sur les modalités de financement et la gouvernance de la formation des demandeurs d'emploi. Cette réforme ne doit en aucun cas remettre en cause nos acquis concernant l'accompagnement des personnes très éloignées de l'emploi. L'annonce par le ministre du Travail de la refonte du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC), assortie de la disparition du Haut-commissariat, laissent présager de la suppression à venir du volet régional du dispositif, qui a pourtant permis des avancées remarquables. En effet, depuis 2018 et jusqu'en 2023, 780 millions d'euros d'investissements, soit 362 millions d'euros pour l'État et 416 millions d'euros pour la Région, ont été investis pour sa mise en place », précise Marie-Guite Dufay.*

**En Bourgogne-Franche-Comté, cette mobilisation conjointe a permis :**

- De former plus de 100 000 personnes entre 2019 et 2022, soit 20 % de plus que l'objectif visé sur la période ;
- D'accompagner des personnes parmi les plus vulnérables :
  - 60 % des personnes formées n'avaient aucune qualification ;
  - 20 % étaient bénéficiaires du RSA (contre 12% au niveau national), grâce à un partenariat étroit avec les départements ;
  - 40 % avaient moins de 30 ans ;
- D'enregistrer plus de 69 % d'entrées en formation sur quatre secteurs prioritaires/en tension (BTP, numérique, industrie, services à la personne) ;
- D'atteindre un taux de certification de 78 % pour les publics infra-bac ;
- Des effets sur le retour à l'emploi : avec un taux d'insertion à l'emploi de 69 % dans les six mois après la sortie de formations qualifiantes (*source Enquête EMFOR – sortants de formation Région 2020*).

**Ces résultats chiffrés traduisent une approche qualitative orientée vers :**

- Les publics en difficulté (non qualifiés, jeunes décrocheurs, chômeurs de longue durée, bénéficiaires du RSA, personnes éloignées des radars institutionnels...), avec la volonté d'aller chercher ces publics et de mettre en place des formations adaptées :

- Mise en place d'un numéro d'information unique, d'incitations financières et une simplification administrative ayant permis à la fois de faciliter l'accès aux formations et d'éviter des abandons ;
  - Création d'un accompagnement vers la formation pour les personnes très éloignées de l'emploi : le Dispositif Amont de la Qualification.
- Les entreprises, avec la refonte des contenus de formation pour mieux attirer le public et former notamment dans les secteurs du BTP, du tourisme et des services à la personne. Les dernières innovations en la matière ont été particulièrement fléchées vers le secteur de l'intérim, pour mieux sécuriser les parcours de ces publics vers l'emploi.
  - Les territoires, avec la réalisation de diagnostics complets des besoins dans les 25 bassins d'emploi et la mise en place de solutions innovantes de proximité, via un appel à projets « initiatives territoriales » (deux tiers de stagiaires sont à moins de 30 minutes de leur lieu de formation).

*« Ces résultats ont fait l'objet d'une évaluation approfondie. Mais ce sont des acquis fragiles, qui dépendent d'investissements publics que la Région, seule, ne pourra supporter pour maintenir à la fois le niveau de formation et d'innovation. Ils dépendent également de notre capacité à maintenir un travail partenarial de qualité, que tout big-bang institutionnel fragiliserait.*

*Enfin, il est plus que nécessaire de prendre en compte le besoin d'accompagner les personnes en grande difficulté pour lesquelles la formation n'est pas une baguette magique. Elles auront besoin d'accompagnement, d'une offre de formations qui prépare l'accès à la qualification ou à l'emploi (comme le Dispositif Amont de la Qualification), de temps d'adaptation à l'entreprise, et d'aller vers la qualification pour sécuriser leur parcours. Penser le travail sans insister sur les compétences, la qualification et la certification, aurait des effets contre-productifs tant pour lutter contre la précarité financière et sociale, que pour répondre aux problématiques de recrutement des entreprises », conclut Marie-Guite Dufay.*

La Présidente de Région présentera au ministre ces résultats et ses inquiétudes sur les réformes à venir lors du déplacement du 18 novembre.

---

**CONTACTS PRESSE :**

Marie Souverbie – marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr – tél 03 80 44 34 66  
Laure Hubidos – laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr – tél 03 81 61 61 08